



## CONSEIL MUNICIPAL D'ANNOT

Philippe RIGAULT – Michèle AGOSTINI – Francis KUHN – conseillers municipaux

### *Lettre d'information aux annotaines et annotains*

**ANNOT, le 31 mai 2014**

#### **Edito :**

Tout au long de la campagne électorale pour l'élection municipale, nous avons expliqué notre programme et débattu avec toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu nous rencontrer pour cela, et nous nous sommes engagés à vous tenir informés de notre action.

C'est ce que nous entendons faire par cette première lettre.

Au-delà de la séance d'installation du conseil municipal, d'élection du maire et des adjoints (29 mars 2014), il y a eu 3 séances du conseil municipal issu des urnes : le 7 avril, le 17 avril et 28 avril 2014, quelques réunions de commissions (finances, travaux, développement économique et culture, et associations), ainsi qu'un conseil d'administration du CCAS et une séance du conseil d'administration de l'Office de Tourisme (où nous ne siégeons pas).

Rappelons que la séance du 7 avril n'avait pu se tenir, la convocation mentionnant l'ordre du jour n'ayant pas été affichée comme le prévoient les textes.

Il y eut aussi 2 séances du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Lumière, l'une le 12 avril consacrée à l'élection du Président, des vice-présidents et du bureau communautaire, la seconde le 30 avril pour le vote du budget 2014, entre autres.

S'agissant de la commune d'ANNOT et bien avant le démarrage des travaux de ces diverses assemblées, le maire, à plusieurs reprises, a tenu à exprimer sa volonté de travailler avec nous, en insistant sur le fait que certains projets sont communs (dont le projet du Campus Platon) et en précisant que, pour sa part, il n'avait pas de difficulté à le faire, étant désormais sans plus aucune ambition électorale.

La suite montra, malheureusement, que ce ne fut pas le cas, en tout cas pas encore...

Quoiqu'il en soit, nous souhaitons œuvrer pour la commune et l'intercommunalité, sans pour autant perdre le fil de nos engagements et de nos projets. Face à des exécutifs (maire / adjoints – président et vice-présidents) peu enclins au dialogue et au débat, nous craignons d'être, comme c'est malheureusement le cas de beaucoup d'élus non membres des majorités municipales, marginalisés, et que nos interventions restent sans lendemain. Sachez que si c'est le cas, ce ne sera pas de notre fait.

#### **BUDGETS 2014 : des approximations et un manque d'information**

Que ce soit lors de la **commission des finances (Francis KUHN)** qui a précédé de quelques jours la séance du 28 avril, ou à l'occasion des informations données en cours de séance, le moins qu'on puisse dire est que l'élaboration, la présentation et, pour finir, le vote de ces budgets, n'ont pas été conformes à notre conception d'un vrai travail : très peu de documents préparatoires (des projets de budget, qui ont d'ailleurs suscité beaucoup de questions de notre part, **aucune analyse financière** -dette, fiscalité, évolution des grandes masses financières, hypothèses retenues pour les diverses prévisions de recettes et de dépenses, ...-, pas de remise de documents officiels – notification des bases d'imposition, des dotations de l'Etat, ...-) et, surtout, **aucun débat**. Ce sont, certes, des questions un peu techniques, mais pas suffisamment pour justifier que le débat soit escamoté à ce point.

Quoiqu'il en soit, nous avons déploré les approximations, l'absence de débat sur le choix des investissements (alors que la promesse nous en avait été faite), le maintien de la pression fiscale alors qu' **une baisse des taux des taxes locales était possible**, à condition d'ajuster les dépenses et les recettes au bon niveau. Nous avons aussi regretté que certains postes de dépenses connaissent une **progression anormale** et il nous fut rétorqué

qu'il s'agissait d'honorer des factures relatives à l'année 2013, qui n'étaient pas connues à la date du vote des comptes de 2013 (le 3 mars 2014 ...).

A l'heure où tout le monde s'accorde à dire que la raréfaction des ressources financières doit absolument s'accompagner de la maîtrise des dépenses, avec un impératif de gestion efficace et économe des deniers publics, à Annot, **les dépenses de fonctionnement prévisionnelles font un bon en avant de 46%**, et, fait aggravant, une partie de ces dépenses concerne des factures de 2013, ce qui signifie que la situation alarmante que nous avons exposée durant la campagne électorale correspond bien à une réalité.

Concernant les recettes prévisionnelles, elles sont systématiquement minimisées afin de ne pas laisser entrevoir la possibilité de baisser les impôts : il est toujours plus facile de gérer un budget avec une pression fiscale élevée, qui plus est, acceptée par la moitié au moins des électeurs, que de chercher un juste équilibre entre l'impôt et la juste proportion des dépenses communales.

Nous n'avons pas voté ces budgets, ni le maintien des taux d'imposition des taxes locales.

## **COMMISSIONS MUNICIPALES : absence de méthode et transparence toute relative**

Les quelques séances de commissions qui se sont tenues (finances, travaux, développement économique et culture, et associations) ont révélé une **absence complète de méthode**, avec, au-delà de la convocation mentionnant un ordre du jour, peu, si ce n'est pas du tout, de documents de travail, pas de comptes rendus, et pas assez de transparence sur la réalité des éléments de choix ou de discussion. Mentionnons toutefois un souci d'informer et de dialoguer de la part de Jean FENOUIL et de Jean MAZZOLI, s'agissant de la commission associations et développement économique et culture, mais au-delà d'une forme plutôt sympathique, nous craignons que les décisions ne soient en réalité prises ailleurs ...

La **commission travaux du 9 mai (Philippe RIGAULT)** laisse cette impression, concernant le choix des dépenses à engager tout de suite, que les récompenses pour services rendus sont tombées ; on y apprend également que l'on ne trouve pas de grès au pays des grès et que l'obsession de déplacer le monument aux morts revient avec force.

S'agissant du projet du Campus Platon, il a été annoncé un contact avec les professionnels concernés, les services sociaux, l'ADMR d'ANNOT, la trésorerie d'ANNOT, afin de définir leurs besoins et d'aménager les locaux en conséquence.

A la question relative à l'aménagement des 2 étages supérieurs en logements pour personnes âgées, il est répondu que cela fera l'objet d'une 2<sup>ème</sup> étape ; sur le devenir de la salle du rez-de-chaussée, sa vocation culturelle et d'animation est confirmée.

Programme de travaux énoncé : goudronnage de la départementale du collège jusqu'à Intermarché, réfection de la toiture et de la façade du local technique Place du Coulet, réfection de la toiture du centre équestre, rénovation de la cloche de l'église.

Travaux à prévoir : soubassement de l'église, étanchéité chapelle de Vers-la-Ville, trottoir le long de la Gavotte + enrobé, rénovation de la route de Roncharel prévue par l'ONF, réfection de la rue du Moulin et de la rue Droite en dalles de grès, réfection chemin de Vers-la-Ville avec conduite d'eau.

**Nous avons demandé le rajout des travaux suivants**, avec des réponses quelquefois surprenantes :

- Assainissement du haut de la Béite : ces travaux ne sont pas prévus au schéma directeur et ne concernent que 4 maisons, la Respélido étant déjà raccordée...
- Nettoyage de la Béite avec dégagement de la deuxième arche au pont qui traverse la route au Foulon : ce pont est un ouvrage d'art de l'équipement...
- Finir les travaux sur le parking du collège : les lampadaires sont en attente de travaux financés par le SIE qui concernent toute la commune...
- Respélido : nettoyage de la parcelle sous les jardins communautaires, remplissage de la piscine, finir les travaux de la route et du parking du cimetière, raser les anciennes douches, réparer le mur d'enceinte qui est tombé sur quelques mètres : le projet de raser complètement le mur avait été évoqué et refusé à l'époque : ne rénover que les 6 mètres écroulés serait un pansement...
- La Grand Rue serait à rénover et la commune a du mal à trouver du grès : il est envisagé de retourner les dalles...
- Concernant les plaintes de nombreux annotains à propos de l'état du terrain situé à l'entrée du village, en bord de rivière, il est répondu que la commune n'a aucun pouvoir, s'agissant d'un terrain privé...
- Concernant le stockage de crottin de cheval du centre équestre et la pollution engendrée, il est répondu que c'est malheureusement également du privé...
- Concernant le nettoyage de la Vaire, il est répondu que la commune attend les brigades bleues depuis deux ans...
- Concernant l'enlèvement des lignes électriques de type « toiles d'araignée » à Rouaine, demandé par les habitants du village, pas de perspective ...
- Concernant le litige de terrasse et d'accès pour la crêperie qui vient d'ouvrir, la solution est en cours ...

Concernant les **investissements prévus au budget 2014**, les précisions suivantes ont été données :

- Voie Remoti : il s'agit d'une route à créer en contrebas de la propriété NAVARRI, nécessitant une cession de terrain de la part des riverains concernés ; cela permettrait de créer un sens unique pour aller à l'école, et ainsi, le village vacances et le quartier Pré-Martin seraient enfin tranquilles...
- Passerelle sur la Vaïre : il s'agit de gagner du temps pour les collégiens, avec 2 options
  - 1) ruelle privée longeant la propriété Rostaing
  - 2) impasse de la Lainerie
- Salle polyvalente : il s'agit de la réfection de l'accueil, du toit, du faux plafond et des portes fenêtres.
- Maison des arts et traditions (99000€ de budget prévisionnel) avec 16000€ de subvention du conseil général et 16000€ de la région ; 40.000 € seulement sont inscrits au budget de cette année, car tout ne sera pas fait en une seule fois ; l'appel d'offres sera lancé avant l'été ; le projet consiste à recréer un logement typiquement annotain du 18<sup>ème</sup> siècle, ou du 19<sup>ème</sup>, cela semblait flou...
- Campus (200000€ inscrits au budget cette année) : il s'agit d'initier les premiers travaux avec un architecte
- Sont également en projet : la mise aux normes de la mairie, y compris l'isolation et le chauffage dans le cadre du programme « Agir pour l'avenir », ainsi que le déplacement du monument aux morts, pourquoi pas pour le centenaire, afin de refaire le parvis de la mairie...

La **commission de développement économique et culture (Philippe RIGAUULT)**, réunie le 28 mai dernier, a été mouvementée.

Outre qu'elle n'a réuni que 4 membres sur 7 (pour une première réunion, c'est tout de même un peu faible...), elle a commencé sur des sujets culturels essentiellement :

- organisation d'expositions pour l'été prochain, cartes postales de G POCHON et J.-P. VIGLINO, de peintures au Four (Anne-Marie AGATI, Patricia INGRASSIA et Estelle BOISSIER, ainsi que Baptistin de VERRONS ; l'éventualité d'une exposition en partenariat avec l'Eco-musée de la Roudoule a été envisagé (peut être une conférence sur la guerre de 1914 ...)
- les manifestations de cet été : la magie des Grès par J.-L. DAMON, des polyphonies corses, du Gospel, un bagad (en attente de confirmation), le festival du folklore et un loto de plein air.
- il a été annoncé que le **festival Songes d'été** n'aura pas lieu cette année.

**Nos propositions** énoncées au cours de cette séance :

- 1** - Reprendre en mains le village vacances pour pouvoir rénover les bungalows au plus vite : refusé ; la 3ème tranche, qui concerne la rénovation des bungalows, serait en attente de subventions
- 2** - Motion à propos de la RN 202 (voir aussi ci-dessous), l'intérêt de notre démarche est, à nouveau, développé :
  - 1 - analyse de la situation économique, contraintes, conséquences,
  - 2 - actions prévues à court et moyen terme pour revenir à une situation normale,
  - 3 - actions pour relancer l'économie, et notamment le tourisme dans le cadre du contrat de plan état région 2014 2020 : ces propositions sont qualifiées de polémiques, et rejetées par le Maire qui quitte la séance, non sans avoir préalablement insulté Philippe RIGAUULT.
- 3** - Promouvoir et défendre notre territoire, en utilisant tous les leviers de financement y compris ceux prévus au schéma régional du développement touristique 2012/2016.
- 4** - Redévelopper la capacité hôtelière.
- 5** - S'agissant du village vacances, évoqué à nouveau après le départ du maire, la difficulté de rénover les bungalows dans un contexte où l'ensemble du village est loué dans le cadre d'un bail commercial, n'est pas perçue. Les membres de la commission (enfin, les 2 restants) se sont dits surpris d'apprendre qu'une annonce avait été publiée pour mettre en gérance le restaurant ; la proposition de soumettre la décision de reprendre le bail lors d'une prochaine séance du conseil municipal a été réitérée.
- 6** - Centre médico-social au sein du Campus Platon : proposition de mettre en place un compromis d'achat rapidement : accord des présents ; il est néanmoins précisé que le calendrier de réalisation serait de 2 années.
- 7** - Développement lié à la fibre optique à ANNOT – réponse : comment faire ?
- 8** - Dégager du foncier pour accueillir des entreprises – réponse : comment faire ?
- 9** - Soutien au commerce et à l'artisanat local (FISAC) – réponse : l'initiative doit venir des entreprises ...
- 10** - Activités de pleine nature à Colle Basse – réponse : comment faire ?

Les **difficultés de la station-service** sont évoquées, du fait que COLAS ne s'y approvisionne plus et que l'absence de mise aux normes va conduire à un blocage de l'activité de manière imminente.

Il est précisé au passage que COLAS ne paie plus l'intégralité de ses taxes à ANNOT, ce qui induit une perte de recettes fiscales pour la commune d'au moins 10.000 euros.

### **CAMPUS PLATON : une délibération votée à l'unanimité, mais des questions demeurent**

Il nous a fallu batailler ferme pour faire comprendre au maire que **la délibération proposée au conseil municipal du 28 avril sur le sujet devait être modifiée pour ne pas être illégale** : en effet, le maire entendait

faire voter la décision d'acheter le bâtiment, alors que les crédits nécessaires (1.150.000 euros) ne figuraient pas au budget qui venait d'être approuvé ! Finalement, c'est un vote de principe qui fut pris, à l'unanimité, demandant au maire de mettre en place le financement.

Nous avons également reproché que le **projet de réaménagement** (quels services, quelles règles de fonctionnement, quelles modalités d'affectation des logements, ...) n'était pas explicité, ni discuté, et souhaité que le projet soit présenté en commission des travaux ou en commission des finances, ou les 2.

Nous avons enfin conditionné notre accord au fait que le projet soit détaillé et après avoir vérifié qu'il correspondait vraiment aux besoins de la population.

Enfin, nous avons exprimé notre désaccord pour approuver **un projet dont le financement n'est pas détaillé** : hormis le coût d'acquisition, ni la part des études et de la maîtrise d'œuvre, ni la part des travaux de réaménagement, ni la part de subventions, ni la part d'autofinancement, ni la part financée sur emprunt, ni les revenus locatifs estimés, etc., ne sont connus.

Nous n'avons, à ce jour, pas pu confronter notre projet avec celui de la municipalité et nous regrettons le manque de dialogue, qui permettrait sans aucun doute, d'avancer beaucoup plus rapidement sur ce projet.

Notre projet a été travaillé avec précision pour la campagne électorale et il s'autofinance, à condition d'avoir le soutien de tous, et a l'avantage de s'intégrer dans un programme et des méthodes de travail qui sont pour l'heure aux antipodes des pratiques de l'équipe majoritaire.

### **CENTENAIRE de la guerre de 1914 : des propositions et une absence de réponse**

Michèle AGOSTINI a questionné le maire sur le **projet de commémoration** du centenaire de la guerre de 1914 : réponse « il n'y a rien de prévu » ; sur la remise en état du monument aux morts, la réponse fut que le grès est trop fragile. Une lettre plus explicite, adressée au maire dès le 5 mai, n'a reçu aucune réponse.

### **PROPOSITION de MOTION à propos de la RN202 : refus dilatoire du maire**

La réouverture à la circulation du train entre ENTREVAUX et ANNOT est annoncée pour la mi-juin.

Nous avons proposé une motion à propos de l'axe de la RN 202 dans sa portion bas-alpine et des chemins de fers de Provence, pour plusieurs raisons :

- le besoin de procéder d'ores et déjà à une évaluation des actions menées à la suite de l'accident,
- la nécessité de mesurer les contraintes et conséquences créées pour les différentes parties prenantes par la fermeture de la route puis le rétablissement de la circulation en alternat, et l'interruption des liaisons ferroviaires,
- la présentation des différentes actions prévues à court et moyen terme pour revenir à une situation normale,
- les actions à planifier pour **consolider durablement les liaisons routière et ferroviaire**, notamment en matière de sécurité,
- les actions à mettre en œuvre rapidement pour **relancer l'activité économique et touristique** en prenant en compte les recommandations et orientations présentées à l'occasion de la concertation stratégique d'élaboration du contrat de plan Etat-Région 2014-2020.

Mettre tous les acteurs autour d'une table aurait permis d'**organiser et de coordonner les actions à venir**, sans perdre de temps, et en privilégiant quelques objectifs simples :

- rouvrir les liaisons au plus vite,
- préserver la saison d'été pour les acteurs tributaires de la fréquentation touristique,
- améliorer la sécurité des axes routier et ferroviaire,
- intégrer des actions destinées à consolider l'offre de services à la population et le développement économique des territoires particulièrement fragilisés par l'accident.

Refus du maire au motif qu'il était déjà intervenu sur le sujet... Son intervention ne portait cependant pas sur les mêmes demandes. Le conseil municipal d'ANNOT a donc (bêtement) perdu une occasion d'interpeller les instances concernées. Le train sera sans doute rétabli, mais quid de la RN202 ? L'alternat durera-t'il ?

Les articles du Blog pour approfondir :

- [29 mars 2014 - première séance du conseil municipal issu du scrutin du 23 mars - 18 heures](#)
- [La séance du conseil municipal du lundi 7 avril 2014 reportée](#)
- [Conseil communautaire de Terres de Lumière du 12 avril 2014](#)
- [Compte-rendu du conseil communautaire du 12 avril 2014](#)
- [Conseil communautaire du 12 avril 2014 : quelques commentaires](#)
- [Recours à propos du scrutin du 23 mars : un droit de réponse a été transmis à NICE MATIN](#)

Et bien d'autres à venir ....